

## Vol aggravé à Franceville

# Ecroué à la prison centrale pour cambriolage

N.O.

Franceville/Gabon

**ALEXIS** Iwangou, alias Ismaël, Gabonais de 42 ans, n'a pas trouvé mieux, en abandonnant son noble métier de maçon, que de s'adonner au vol. Et cela lui vaut aujourd'hui la prison. Dans la nuit du 24 mars 2017, au quartier Ayassi, dans le deuxième arrondis-

sement de la commune de Franceville où il réside, Iwangou s'infiltré dans la maison de son voisin, au moment où ce dernier et toute sa famille sont profondément endormis. La fenêtre de la douche sert de "porte" d'entrée pour le visiteur nocturne. Il est à peu près 3 heures du matin. Toute la maisonnée dormant à poings fermés, Alexis Iwangou peut opérer en toute quiétude: em-



Photo : Nadège Ontounou

Alexis Iwangou, le maçon "reconverti" en cambrioleur.

portés, un congélateur, une bouteille de gaz et un réchaud à quatre feux! L'indélicat sort ensuite tranquillement de la maison avec son butin, en empruntant la porte de la cuisine. C'est seulement à leur réveil que les occupants de la maison visitée constatent le vol. La police judiciaire est alors saisie par le chef de famille, Hugues Abina, qui dépose une plainte contre

X. Une enquête est donc ouverte. Et, au cours des investigations effectuées çà et là, les traces de pieds et d'autres indices compromettants conduisent directement les enquêteurs devant la chambre d'Alexis Iwangou. Poursuivant leurs recherches, les limiers de la PJ découvrent, à 50 mètres de la chambre du suspect, les effets volés, dissimulés sous de hautes herbes,

dans une maison inachevée. Interpellé, puis gardé à vue, le voleur présumé a reconnu les faits. Aussi, a-t-il été présenté devant le parquet de Franceville. Après l'avoir auditionné, le juge d'instruction a déféré Alexis Iwangou à Sans-Famille de Yene, pour vol aggravé. Les biens volés ont, quant à eux, été restitués au plaignant.

## Lutte antidrogue en milieu carcéral

# Du cannabis sous un plat de nourriture destiné à un détenu

AEE

Libreville/Gabon

**UN** jeune homme de 21 ans, élève en classe de terminale au collège Ntchoréré, Orlin Mpouho, a été arrêté, mercredi dernier, à la prison centrale de Libreville, par les matons. Du chanvre indien était dissimulé sous le plat de nourriture que Orlin venait d'apporter à son ami, incarcéré dans cette maison d'arrêt.

A la Brigade spéciale de police judiciaire (BSPJ) du tribunal de Libreville où il a



Photo : AEE

Orlin Mpouho (g) et Emmanuel Emeka, les deux mis en cause.

été conduit, le jeune collégien a livré l'identité de son complice, Emmanuel

Emeka, un Nigérian habitant Owendo. Orlin Mpouho explique en



Photo : AEE

Sous ce plat de nourriture se cachait du chanvre indien.

outre avec force détails le petit plan qu'il a mis en place pour ravitailler en

chanvre indien son ami prisonnier: se servir d'un plat de nourriture. Où trouver le précieux produit? Emeka fera l'affaire. C'est ainsi que deux ballots de chanvre sont remis par ce dernier à Orlin. La suite est un petit chef d'œuvre: la marchandise est dissimulée au fond d'une assiette démontable, et la nourriture placée en haut, histoire de tromper la vigilance des matons. Malheureusement pour lui, lorsqu'il arrive à l'entrée du pénitencier, il est loin de se douter que ce jour-là est celui du "propriétaire". En effet, le maton chargé de vérifier tout objet ve-

nant de l'extérieur, en remuant le plat de nourriture, trouve bizarre le bruit de vide provenant de dessous. Suffisant pour qu'il décide de démonter le plat. Le résultat montre tout de suite qu'il ne s'est pas trompé en flairant une entourloupe: deux ballots de chanvre indien sont bien là, cachés dans les tréfonds de l'ustensile. Orlin a avoué être à sa deuxième transaction de cette nature, avec la complicité de Emeka. Tous les deux devraient être présentés devant le parquet de Libreville aujourd'hui mercredi



Les femmes ont du bon sens, elles choisissent la bonne nutrition !

Pour tout achat de produits NESTLÉ d'une valeur de 5 000 FCFA en boutique ou 10 000 FCFA en super marché recevez 1 ticket de tombola.



Good Food, Good Life



Appel gratuit

La minute de course n'est applicable que sur tous les produits NESTLÉ. Les termes et conditions s'appliquent chez les revendeurs NESTLÉ. Règlement disponible chez l'étude de maître GUY LANDRY MWANGOU - CABINET MAÎTRE HYACINTHE BENGHA, huissier de justice à Libreville - Gabon.